

Publication du 8 février

DEMANDE D'AIDE POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE POUBELLE – ANNEE 2018



Une aide prévue par le C.C.A.S. de la Commune de Soufflenheim pour la prise en charge des frais de ramassage des ordures ménagères est accordée sous certaines conditions : habiter seul(e) ou en couple, disposer d'une seule poubelle, être âgé(e) de plus de 65 ans (sans limite d'âge pour les veuves ou les veufs, personnes handicapées et invalides), avoir un revenu inférieur à 11 000,00 € maximum par an.

Suite à l'instauration de la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères calculée à la levée et au poids, les membres du C.C.A.S. ont décidé d'instaurer une participation financière pour les personnes âgées et handicapées incontinentes à domicile. *Les formulaires pour bénéficier d'aide sont disponibles à l'accueil de la Mairie.*

Rappel : En dehors des jours de collecte prévus par le règlement du service de collecte des déchets ménagers de la RIEOM, il est interdit de laisser les bacs sur la voie publique. Le non-respect du règlement est passible d'une amende de la 2^e classe pouvant aller jusqu'à 150 euros.

Réunion publique du Conseil Municipal le **13 février 2019 à 19H30** dans la salle des séances de la Mairie. L'ordre du jour est affiché dans le couloir de la Mairie et téléchargeable sur le site Internet de la commune (www.mairie-soufflenheim.fr).

Le 10 Février 2019 Le FC Soufflenheim organise sa 41^{ème} marche populaire sous l'égide de la FFSP et de l'IVV.

Parcours adapté et 10 Km, départ de 8 heures à 14 heures. Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

Réservation chez M. AMBOS Gilbert au 06 80 32 43 10 ou par mail gilbert.ambos@ambos.fr.



Prévention Plan GRAND FROID :



Le CCAS de Soufflenheim met en place un registre nominatif **des personnes âgées isolées ou handicapées**, résidant à leur domicile. Ce registre individuel des personnes à risque, personnes fragiles ou isolées, est destiné à **permettre une intervention ciblée des services sociaux en cas de déclenchement d'un plan grand froid**. Si vous êtes une personne âgée isolée ou si vous connaissez un proche âgé, il est indispensable de s'inscrire sur le registre nominatif confidentiel des personnes fragiles.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : 1ère ANNEE DE MATERNELLE

La Commune de Soufflenheim informe les parents de la pré-inscription des enfants nés en 2016 pour la rentrée scolaire 2018/2019. **Si vous n'avez pas encore effectué les démarches nécessaires nous vous invitons à contacter la Mairie au plus vite, afin d'effectuer les formalités administratives.**

Pharmacies de garde :

| | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--|-----------------------|
| Samedi le 9 février 2019 | PHARMACIE ROHRBACHER | 12 rue du Chêne 67470 MOTHERN | Tél. : 03 88 54 61 63 |
| Dimanche le 10 février 2019 | PHARMACIE BOEGLIN | 35 avenue Prof. Leriche 67500 HAGUENAU | Tél. : 03 88 05 48 10 |
| Samedi le 16 février 2019 | PHARMACIE DU CERF | 60 place d'Armes 67500 HAGUENAU | Tél. : 03 88 93 81 05 |
| Dimanche le 17 février 2019 | PHARMACIE SCHLOESSEL | 3 route de Bischwiller 67500 HAGUENAU | Tél. : 03 88 05 48 84 |
| Samedi le 23 février 2019 | PHARMACIE DE SCHIRRHEIN | 78 rue Principale 67240 SCHIRRHEIN | Tél. : 03 88 63 07 30 |
| Dimanche le 24 février 2019 | PHARMACIE ROHRBACHER | 12 rue du Chêne 67470 MOTHERN | Tél. : 03 88 54 61 63 |

Infirmiers :

| | | |
|--|-------------------------------|------------------|
| PAYEN Andréa et SCHUMACHER Yves | 4 rue de la Gare SOUFFLENHEIM | ☎ 03 88 86 53 49 |
| ERNEWEIN Arnaud & ERNEWEIN Sylvie | 16 rue du Moulin SOUFFLENHEIM | ☎ 06 77 73 20 39 |
| GIER Marie-Pierre, SAUERBECK Maryline & GOUETTIERES Christelle | 35 Grand'Rue SOUFFLENHEIM | ☎ 06 15 05 47 49 |
| CHRIST Nadia & SCHUNDER Rachel | 8 rue de la Gare SOUFFLENHEIM | ☎ 06 49 64 12 32 |